

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 20 AVRIL 2026

Nombre de Membres : Afférents : 11 Présents : 11 Qui ont pris part au vote : 11

A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 20 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 14 avril 2026.

Présents : Violette FERNANDES, Maire, Bénédicte PATRY, Madeleine HANQUIEZ, Annick RUFFIER, Vinciane HOLLIER, Yamina KECHIR, Nicolas MILLET, Nicolas ANCLIN, Jean-Claude LEBAS, Bernard CHIVAILLE, Eric FERNANDES

Excusé(s) ayant donné procuration : /

Absents : /

A été nommé(e) secrétaire : Yamina KECHIR

DELIBERATION 2026_0031

APPROBATION DU DEVIS POUR RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUITE A UNE PANNE CHEMIN DES GRANDES MAISONS - MISE EN CONFORMITE PAR LE SDE 18

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'une demande de financement prévisionnel correspondant aux travaux d'aménagement de l'éclairage public, dont le coût global est évalué à 1 079,10 € HT est nécessaire au vue de mettre en conformité un coffret armoire AC dans le secteur des Chemins des Grandes Maisons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte le devis de rénovation de l'éclairage public suite à une panne au Chemin des Grandes Maisons- Mise en conformité urgente d'un coffret armoire AC proposé par le SDE :

Dossier N°2026-05-028 mise en conformité de l'éclairage public :

Coût global : 1 079,10 € HT

Prise en charge du SDE 18 : 539,55 € HT

Prise en charge de la collectivité : 539,55 € HT

Dépenses imputées en section dépenses d'investissement au compte 204

Mandate Madame le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme : 20 avril 2026

Le Maire,

Violette FERNANDES



Le Secrétaire de Séance

Yamina KECHIR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801543-20260423-2026_0031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2026